



Parti communiste français

Section de Saint Nazaire

18 rue des Halles – 44600 Saint Nazaire
Tel : 02 40 66 08 48 – pcfnazaire@wanadoo.fr

Saint Nazaire le 14 février 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pascal, blessé au pied par une grenade assourdissante, lancée par les forces de l'ordre lors de la manifestation du 29 janvier subit de multiples interventions chirurgicales qui ont conduit à l'amputation de deux de ses orteils déjà, entraînant un traumatisme psychologique grave lié aussi à son isolement.

Pascal a vu cet engin tourbillonnant, glissant sur la chaussée lui arrivant dans les pieds alors qu'il discutait avec un membre de sa famille observant à distance les affrontements.

Une instruction menée par un juge d'instruction doit être ouverte ; elle permettra à Pascal de se défendre comme tout citoyen et d'obtenir des réparations morales et physiques.

Ce 29 janvier à Saint-Nazaire, 16 interpellations, 4 comparutions immédiates, un procès à venir mais aussi un blessé lourd, handicapé à vie, oublié jusqu'à ce jour par la justice.

Taser, grenade assourdissante à présent, quelles sont ces armes utilisées par la Police ?

Toute la lumière doit être faite sur l'utilisation de ces armes par les forces de l'ordre afin que ce type d'accident ne puisse plus se reproduire.

Sarkozy veut créer un climat de peur, d'intimidation de tous ceux qui résistent et ripostent à sa politique. La liste des faits entraînant un recul des libertés publiques s'allonge chaque jour à Saint-Nazaire et partout en France.

La mobilisation contre le recul des libertés prend forme. La constitution d'un large front politique, syndical, associatif, citoyens de défense et de promotions des libertés est une urgence partout en France.

Yvon RENEVOT

Secrétaire de la section de Saint-Nazaire du P.C.F